

La monnaie plastique est constituée des cartes de paiement (crédit, débit). Elle permet de payer dans des commerces, de faire des achats à des automates (essence par exemple), de consulter son compte dans les appareils de sa banque, de prélever de l'argent liquide. Elle peut aussi servir de garantie (location d'un véhicule...) et, suivant les conditions, d'assurance vie



raisons pour lesquelles



ces cartes sont très prisées des malfaiteurs

Ceux-ci se la procurent **par vol ou par astuce**.

Par vol lorsqu'ils pénètrent par effraction dans une habitation, un commerce ou dans votre véhicule. Certains n'hésitent pas à fracturer votre voiture alors que vous avez laissé bien en vue votre attaché-case ou votre sac à main.

D'autres délinquants vous guettent dans les supermarchés et, à la moindre inattention, s'emparent du sac ou du porte-monnaie laissé sans surveillance dans le chariot.

Plus futé, ils dérobent cette carte **par astuce** aux DAB (distributeur automatique de billets). Alors que vous venez d'introduire votre carte dans la machine ces délinquants vous distraient sous divers prétextes (appareil ne fonctionnant plus, impossibilité à retirer de l'argent, etc.). Parfois ils pressent une touche en vous affirmant que la carte est "avalée". Ils vous demandent de réintroduire votre code NIP (numéro d'identification personnel) pour débloquer l'appareil ! Dès lors, ils sont en possession de votre NIP puis de votre carte. Après votre départ, ils ont tout loisir d'effectuer des prélèvements jusqu'à ce que vous vous en rendez compte et que vous fassiez bloquer votre carte.

Des voleurs s'emparent de la quittance de vos achats que vous avez négligemment jetée ou oubliée à la caisse, sur laquelle figurent le numéro de la carte et sa date d'échéance. Ces informations peuvent être utilisées pour faire des achats à distance (par téléphone, Internet...).

Nos conseils

- ⚠ conserver séparément vos cartes des liquidités
- ⚠ **ne jamais inscrire où que ce soit le code NIP. Vous devez impérativement le mémoriser.** Si vous le trouvez compliqué, changez-le car dans la plupart des cas vous pouvez le modifier. Bannissez l'utilisation d'un numéro simpliste tel que téléphone, plaques de voiture, date de naissance, etc.
- ⚠ **aux DAB vous avez droit à la plus stricte confidentialité. Ne vous laissez pas distraire, ne permettez pas que quelqu'un se tienne près de vous pendant l'opération**
- ⚠ dans une grande surface, ne laissez jamais votre sac à main voire le porte-monnaie dans le chariot. Portez-le fermé, sur vous
- ⚠ dans les lieux très fréquentés (transports en commun, manifestations en tous genres, etc.), tenez votre sac serré sous votre bras ou sur les genoux
- ⚠ ne laissez jamais vos affaires à la vue de tous dans le véhicule. N'oubliez pas que les voleurs observent les faits et gestes des futures victimes et les voient mettre le sac dans le coffre. Lorsque vous aurez le dos tourné, ils auront tout le temps de forcer votre voiture
- ⚠ conservez vos quittances jusqu'à votre domicile. Vous en aurez peut-être besoin par la suite pour formuler une réclamation



Si malgré toutes ces précautions vous deviez être victime d'un vol et que vos cartes soient emportées, veuillez les faire bloquer immédiatement.

Relevez consciencieusement ou mieux encore photocopiez vos cartes de crédit et autres moyens de paiements électroniques pour disposer de toutes les informations utiles en cas de nécessité.

Nous vous conseillons de vous inscrire auprès d'un service de blocage de cartes "SOS Card", à qui vous aurez préalablement communiqué toutes les références utiles. Dès lors vous n'aurez plus à vous souvenir que d'un seul numéro de téléphone et ce service s'occupera de tout à votre place. Parfois cette prestation est gratuite (par exemple pour les titulaires du livret ETI du TCS). N'oubliez pas d'annoncer les modifications !

Vous avez des questions, vous voulez en savoir plus, vous désirez un conseil, adressez-vous aux préposés à la sécurité de la police cantonale



Police cantonale
Bureau de prévention de la criminalité
Centre de la Blécherette
1014 LAUSANNE

☎ 021 644 80 27

Fax : 021 644 81 56

E-mail : prevention.criminalite@polcant.vd.ch

Internet :
<http://www.police.vd.ch>



Police cantonale vaudoise
Prévention de la Criminalité

La monnaie plastique

